

“Il faudrait l'équivalent du Pacte scolaire pour l'intégration”

■ Le professeur de philosophie estime qu'il faut clarifier le modèle d'intégration en Belgique, en faisant la part belle à la réciprocité entre droits et devoirs. Tout en se demandant si certaines libertés ne devraient pas être assorties de conditions.

VINCENT
DE COOREBYTER

DOCTEUR EN
PHILOSOPHIE,
PROFESSEUR
À L'UNIVERSITÉ
LIBRE DE
BRUXELLES,
DIRECTEUR
DU CRISP

Entretien Vincent Rocour

Vincent de Coorebyter enseigne à l'ULB la philosophie sociale et politique contemporaine. Il est un observateur attentif des mutations sociologiques. Il a notamment beaucoup étudié les questions d'intégration.

A la lueur des attentats qui ont frappé Bruxelles, peut-on dire que le modèle d'intégration a failli en Belgique ?

Je ne suis pas sûr que poser la question des modèles d'intégration ait du sens. On oppose généralement les pays en fonction de leur modèle d'intégration. Mais ces pays sont confrontés aux mêmes problèmes. La France républicaine possède l'équivalent de Molenbeek, dans

ses banlieues, à Clichy-sous-Bois ou ailleurs. On se trouve en fait devant des phénomènes mondiaux qui échappent très largement à la maîtrise des Etats.

Mondiaux ? Ceux qui ont commis les attentats habitaient en Belgique ou en France...

Derrière la motivation religieuse invoquée par les auteurs des attentats, il y a, de toute évidence, un énorme contentieux entre ce qu'ils appellent "l'Occident" et ce que nous appelons "le monde musulman". C'est un contentieux qui remonte au moins à l'époque coloniale pour ne pas aller jusqu'aux Croisades. Et qui inclut le conflit israélo-palestinien, dans la mesure où les Etats-Unis et l'Europe sont perçus comme des alliés structurels des Israéliens. Mais il n'y a pas que les pro-

blématiques géostratégiques. Je pense aussi à des phénomènes mondiaux qu'un Etat ne peut pas vraiment réguler sauf à devenir autoritaire voire totalitaire.

Quelles évolutions en particulier ?

Evolution technologique d'abord. Il est tout à fait possible de vivre à Bruxelles, d'y travailler tout en ayant des circuits d'information et des références idéologiques qui n'ont à peu près aucun rapport avec le hain culturel dominant. Depuis longtemps déjà, il y a les télévisions satellitaires – on a une tout autre vision des enjeux si on est branché sur Al-Jazeera, sur CNN, sur la RTBF ou RTL. Il y a aujourd'hui Internet, qui permet à chacun de forger son réseau privilégié d'informations, sa propre vision du monde en ne fréquentant que les sites qui y adhèrent. Par ailleurs, les Etats ont peu de prise sur l'évolution des mœurs. Constitutionnellement accordées depuis longtemps, les libertés individuelles – de choix de vie, vestimentaire, d'orientation sexuelle, etc. – sont devenues sociologiquement dominantes il y a quelques décennies, dans la foulée de Mai 68.

En quoi ce phénomène nuit aux politiques d'intégration ?

Que peut signifier une politique d'intégration active, voire d'assimilation, pour des personnes d'origine étrangère à qui on dit que l'Occident, c'est la liberté et en même temps qu'ils doivent obligatoirement nous ressembler ? On se trouve avec une population de culture musulmane, très variée sur le plan des pratiques religieuses, qui n'a plus l'intention de mettre son héritage en poche. Pourquoi seraient-ils les seuls à ne pas pouvoir être ce qu'ils sont alors que les autres composantes de la société s'affichent très crânement ?

Faut-il revoir la Constitution pour assortir de conditions les libertés qu'elle garantit ?

Il n'y a pas de réponse générale. Mais il y a des questions à laquelle il faut réfléchir. Prenons la liberté de culte. La Constitution la rend intangible. Mais que fait-on quand certains cultes, pas uniquement dans le monde musulman, véhiculent des théories et des représentations du monde qui brisent le tissu social et incitent à la haine ? Constitutionnellement, nous ne pouvons pas intervenir de manière préventive. Seulement quand une infraction est commise. On a peut-être besoin de davantage de régulation en amont.

On risque de réveiller de vieux démons en Belgique...

C'est caractéristique. Nous avons tellement fétichisé nos compromis historiques sur les questions sensibles qu'on n'ose plus les réviser d'une virgule. On continue dès lors à agir dans des cadres parfois dépassés. Nous avons tout intérêt à essayer de clarifier ce que nous donnons comme droits, ce que nous mettons en place comme dispositifs pour une insertion plus réussie et ce que nous estimons pouvoir imposer comme devoirs. C'est un triptyque. Il serait intéressant d'avoir l'équivalent du Pacte scolaire ou du Pacte culturel, négocié par les grandes forces politiques, avec la société civile. Mais ce sera plus difficile qu'à l'époque.

La Belgique doit donc revoir son modèle d'intégration ?

Est-elle seulement au clair sur les fondamentaux ? On dit que la Belgique prati-

que une neutralité inclusive, permettant à des groupes d'appartenance différente d'afficher leur identité. Il y a la reconnaissance des cultes, les émissions consacrées, l'organisation de cours de religion à l'école publique. Sauf qu'on n'a toujours pas tranché, d'un point de vue général, la question du port de signes religieux, du voile islamique en particulier, alors que la quasi-totalité des écoles publiques l'interdisent dans leur règlement d'ordre intérieur. Nous restons dans le flou. Je n'ai en tout cas pas le sentiment que la Communauté française a jamais mis en place une vraie politique d'intégration.

Il y en a une pourtant...

Elle est basée sur la vie associative, en faisant le pari son dynamisme. Mais il n'y a jamais eu une politique cen-

trale d'intégration, avec des moyens conséquents. Côté francophone, il aura fallu dix ans pour s'intéresser à la politique d'intégration flamande, plus contraignante. Pendant longtemps, on a eu peur de mener des politiques centrées sur des personnes étrangères, par crainte de les stigmatiser. Les associations réclamaient pourtant de l'aide, un cadre.

La politique d'intégration menée en Flandre a-t-elle donné de bons résultats ?

Il y a en tout cas une plus grande clarté, une réciprocité plus grande des droits et des devoirs. Quand on voit la situation à Vilvorde ou à Anvers, il n'est cependant pas sûr que la situation soit nettement meilleure.

Est-on certain qu'une vraie politique d'intégration, plus claire, serait efficace ?

Mettrait-on en place des dispositifs clairs, et je suis le premier à en réclamer, il faudrait encore se demander comment ils pourraient avoir un impact positif sur ceux auxquels ils sont destinés. Aujourd'hui, toute parole émanant d'une autorité – politique, judiciaire, scolaire, intellectuelle, religieuse voire même parentale – fait l'objet d'une suspicion et risque d'être frappée de nullité. Cela ne vaut pas que pour les jeunes de confession musulmane. C'est généralisé. Et c'est d'ailleurs ce qui explique pourquoi les théories complotistes ont tant de succès sur Internet.

Pour ces jeunes, les autorités font partie d'un système dont leurs parents sont des victimes trop consentantes, ayant trimé pour des salaires de misère sans obtenir de reconnaissance. Ce qui fait sens, pour eux, ce sont les potes. La première question est donc de savoir quelles conditions faut-il remplir pour regagner la crédibilité auprès de certains jeunes et quel langage utiliser qui ne serait tout de suite démonétisé. Aujourd'hui, si vous leur dites qu'il faut intégrer les principes de liberté d'expression, ils vous disent que la liberté d'expression, c'est pour permettre à "Charlie Hebdo" de cracher

sur le prophète, alors qu'au même moment on interdit des spectacles de Dieu-donné.

Les auteurs des récents attentats ne sont pas tous exclus du système...

Tout ne relève effectivement pas de la désespérance sociale. Ce n'est donc pas une garantie tout risque. Il faut donc aussi travailler sur les mécanismes qui forgent les imaginaires. A cet égard, la

civilisation de l'Internet pourrait virer à la catastrophe organisée. L'Occident est très fier d'avoir développé un système tout à fait ouvert d'expression et de créativité. Mais dans quelques dizaines d'années, on fera peut-être un bilan profondément négatif où les avantages techniques de l'Internet s'avèreraient dérisoires par rapport à ses effets pervers sur la construction des cadres mentaux, la dissociation des visions du monde, l'éclatement des références. Et il n'y a pas que la propagande de Daech. Or là, nous ne sommes pas prêts à faire un bilan critique.